



Mardi 19 janvier 2021
Communiqué de presse

Saint Marcel-lès-Valence

Bientôt des logements adaptés pour les gens du voyage

Les travaux démarrent sur un terrain de 3 477 m² situé à proximité de la gare Valence TGV. Le site accueillera, début 2022, huit logements entièrement adaptés aux besoins des gens du voyage qui souhaitent se sédentariser.

Comme toute commune de plus de 5 000 habitants*, Saint Marcel-lès-Valence se devait de créer une aire pour accueillir les gens du voyage**. Lorsqu'elle prend la compétence « Accueil des gens du voyage » en 2016, Valence Romans Agglo hérite donc de l'obligation.

Dès 2017, l'Agglo propose d'aménager le terrain sur lequel huit familles étaient déjà installées depuis quelques années avec l'accord du propriétaire. Objectif, transformer un terrain nu en terrain familial locatif. Concrètement, il s'agit de construire huit maisons individuelles mitoyennes, de type T2 (60 m² environ), adaptées au handicap et permettant de très bonnes économies d'énergie. Chacune sera dotée d'un grand parking pour voitures et caravanes. Les espaces communs faciliteront également la manœuvre de véhicules longs. Mis ensuite à la location, ces logements permettront de proposer une solution adaptée aux familles qui souhaitent s'installer de façon pérenne sur la commune.

Acquis initialement par la commune, le terrain a été cédé pour un euro symbolique au bailleur social Soliha qui pilote le projet et les travaux. Le chantier devrait durer un an pour une inauguration des logements début 2022. Pendant les travaux, les familles pourront rester sur place, dans une zone sécurisée située à l'extrémité du terrain.

L'opération représente un coût de 1 077 000 € TTC, subventionnée par l'Etat (96 000 €), le Département de la Drôme (140 000 €), Valence Romans Agglo (110 000 €), la commune de Saint-Marcel-lès-Valence (50 000 €) et la Fondation Abbé Pierre (107 700 k€ ?)

Bien accueillir les gens du voyage, une priorité

Outre sa politique d'accueil pour les familles sédentarisées ou en voie de sédentarisation, l'Agglo gère et anime également quatre aires d'accueil et une aire de grand passage, en lien avec AGDV 26/07. Un coordinateur de l'Agglo est présent sur le terrain à l'écoute des familles et de leurs besoins. Il remplit aussi une mission de médiation lors de l'installation illicite de groupes sur le territoire.

* seuil dépassé en 2012.

** obligation prescrite par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2013-2018.

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

